

Aux présidentes et présidents d'organisations d'alumni,
ainsi qu'aux autres cercles d'intéressés

FH SCHWEIZ
Konradstrasse 6
8005 Zürich
Tel. 043 244 74 55
Fax 043 244 74 56
mailbox@fhschweiz.ch
www.fhschweiz.ch

Berne, le 23 juin 2016

www.conversiontitre.ch
www.fhmaster.ch
www.fhprofil.ch
www.fhjobs.ch
www.fhlohn.ch

Lettre de la session de Christian Wasserfallen

Chères-ers présidentes et présidents,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil National s'est décidé durant cette session pour les 2% de croissance des moyens financiers pour le domaine **Formation, Recherche et Innovation (FRI)**, comme proposé par le Conseil Fédéral. Cela malgré le fait que la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du National (CSEC-N), ainsi qu'une large alliance des représentants du monde de la formation et de l'économie, parmi eux FH SUISSE, se soient engagés fortement afin que la croissance des moyens financiers pour le **message FRI 2017-2020** soit fixée à 3.2%. Le dossier va maintenant au Conseil des Etats.

Le message FRI 2017-2020 contient également le financement du futur **Innosuisse**. Le Conseil des Etats a adopté le projet de loi pour le transfert de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) dans le futur « Innosuisse ». Cependant, il a apporté quelques modifications au projet de loi :

- Les membres du conseil de l'innovation ne peuvent être réélus qu'à une seule reprise.
- Les réserves d'Innosuisse ne peuvent pas dépasser 10 % du budget annuel concerné.

Ces propositions de changements ont été adoptées par tous les organes.

De plus, le Conseil National a adopté **la loi sur les professions de la santé (LPSan)**. La formation et l'exercice de la professions au niveau Master dans le domaine des soins (Advanced Practice Nurse), n'a pas été inclus dans la loi. Le National a adopté de justesse la base légale pour un soutien de l'efficacité dans les soins médicaux fondamentaux. Le Conseil Fédéral a rétroactivement ajouté ce complément à la loi dans le cadre de son initiative contre la pénurie de personnel qualifié. Cependant, le Conseil National a refusé un crédit de 8 millions de francs pour sa mise en œuvre de 2017 à 2020. Les sénateurs doivent encore se prononcer sur ce complément de la loi.

Un thème important de cette session était le **programme-cadre de recherche de l'UE Horizon 2020**. Le fait que la Suisse soit pleinement associée à Horizon 2020 ou, renvoyée à son statut de pays tiers pour tous les domaines d'Horizon 2020 dès 2017 dépendra du maintien de la libre circulation par la Suisse et de son extension à la Croatie. Le Conseil Fédéral a signé le protocole de Croatie en mars 2016. Une association entière de la Suisse est l'objectif clair du Conseil Fédéral ainsi que des deux chambres. Mais celles-ci demandent au Conseil Fédéral de ratifier le protocole uniquement, lorsqu'ils auront trouvé une solution avec l'UE sur la gestion de l'immigration qui soit compatible avec système juridique suisse. Cette condition inutile peut retarder considérablement la ratification du Protocole de Croatie ce qui peut avoir comme conséquence l'exclusion de la Suisse en tant que membre pleinement associé de Horizon 2020. Personnellement, je regrette fortement cela et j'espère que le Conseil Fédéral cherche une solution afin que l'insécurité pour la place scientifique suisse puisse disparaître. Pour moi il est clair que la recherche suisse ne peut rester parmi les meilleures au monde que si nous avons notre place dans la ligue des champions.

Je vous souhaite de belles et reposantes vacances d'été, espérons sans pluie.



Christian Wasserfallen
Président FH SUISSE, Conseiller National

Plus d'informations: www.fhsuisse.ch

FH SCHWEIZ
Dachverband Absolventinnen und
Absolventen Fachhochschulen

FH SUISSE
Association faitière des diplômés
des Hautes Ecoles Spécialisées

FH SVIZZERA
Associazione dei diplomati delle
Scuole Universitarie Professionali

FH SWITZERLAND
Association of Graduates of
Universities of Applied Sciences